



Mardi 11 novembre 2025

## 107<sup>ème</sup> anniversaire de l'armistice du 11 novembre 1918

### *Proposition de discours aux maires d'Alsace*

Mes cher(ère)s compatriotes,

Le mensonge, l'infox, la propagande sont des armes de guerre utilisées aujourd'hui à travers le monde à très haute intensité. Nos amis Ukrainiens en mesurent la puissance destructrice.

C'est au nom de la vérité que je ne peux, en conscience, suivre le modèle de cérémonie que nous propose madame la ministre déléguée auprès de la ministre des Armées et des Anciens combattants en ce 11 novembre. A fortiori, commémorer tous les *morts pour la France* comme l'énonce la loi du 28 février 2012. Parce qu'en Alsace, ceux qui sont morts durant la Première Guerre mondiale et dont les noms sont gravés sur ce monument ne sont pas *morts pour la France*.

Au regard de cette loi de 2012, nous revendiquons, en Alsace, une **exception mémorielle**. D'abord par respect envers les 35 000 soldats alsaciens - nos Feldgrauen – tombés sur tous les fronts de la Grande Guerre, en Russie mais plus encore sur le sol français et qui reposent dans les cimetières militaires allemands. Ensuite, par respect de la réalité de notre histoire qui

a forgé la singularité de notre culture et que nous devons transmettre à nos jeunes.

Car rien ne peut justifier qu'en 2025, nous, Alsaciennes et Alsaciens, ne puissions affirmer sans honte la vérité de notre histoire. Du 2 août 1914 au 11 novembre 1918, ce sont quelque 250 000 Alsaciens qui, mobilisés légalement dans l'armée du Kaiser, se sont battus loyalement pour leur patrie d'alors, l'Allemagne ; même s'il y eut, bien sûr, quelques dissidences.

La vérité ne réside pas dans les discours qui opposent les peuples ; la vérité, c'est la paix et la fraternité, ces biens précieux qui unissent les Hommes et dont nous mesurons aujourd'hui la fragilité.

C'est donc au nom de cette exception mémorielle que nous réservons ce 11 novembre à la mémoire de nos Feldgrauen. Au nom de cette même exception mémorielle qu'il nous paraît plus juste, en vérité, d'honorer séparément la mémoire des *morts pour la France* le 8 mai et celle des incorporés illégaux de la Seconde Guerre mondiale le 25 août.

Parce que rien, en Alsace, ne justifie d'amalgamer les contextes des deux guerres mondiales qui conduisent à confondre culture, nationalité et régime politique. Parce que l'histoire de l'Alsace ne se résume pas au totalitarisme effroyable imposé par l'annexion de fait durant la Seconde Guerre mondiale.

Parce notre particularisme culturel - qui repose avant tout sur la double culture - constitue une richesse inestimable que nous devons affirmer et vivre au quotidien pour la transmettre aux générations futures.

Seule la vérité est apaisante. Seule la mémoire permet de comprendre et de transmettre la singularité vivifiante de notre culture, au cœur de l'Europe. Qu'importe si elle gêne des idéologies : nous devons ce travail de mémoire avant tout à nos concitoyens – en particulier à nos jeunes – parce qu'il participe de la démocratie, de la tolérance, de la fraternité et de la paix.

Liebe Mitbürgerinnen und Mitbürger, an dem heutigen 11. November 2025, ehren wir gemeinsam unsere elsässische Feldgrauen (*den Satz auf Hochdeutsch oder Elsässerditsch ; Ndlr*). Mes cher(ère)s compatriotes, en ce 11 novembre 2025, rendons ensemble hommage aux Feldgrauen alsaciens.

oooooooo